

Les zones humides représentent 20 % du territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande. La richesse de ces milieux et leur rôle dans le cycle de l'eau sont reconnus. Leur protection et leur valorisation représentent un enjeu majeur dans la politique environnementale du Parc.

L'arbre têtard est une composante incontournable de ces milieux. Il constitue un véritable écosystème fragile, équilibre entre la nature et les hommes. Le Parc mène depuis 2004 une action de préservation et de sensibilisation de cet arbre remarquable menacé de disparition pour permettre sa conservation à plus d'un titre : patrimonial, culturel, écologique, paysager, énergétique.

Le Parc propose une découverte de ces têtards si insolites au fil d'un circuit qui longe la Seine et les marais sur son territoire.

Située à la rencontre de multiples départs de randonnées à cheval, à vélo, à pied... cette balade permet d'apprécier la beauté paysagère et surprenante de ces arbres taillés en têtards.



Têtard, vous avez dit têtard...

Quel drôle de nom pour un arbre

Les arbres têtards sont le résultat d'une technique répandue de taille et d'exploitation de l'arbre. En effet, ces arbres subissent régulièrement un étage : les tailles régulières provoquent un renflement au sommet du tronc qui lui donne un aspect bien particulier.

Un arbre ne naît pas têtard, il le devient

Dès son plus jeune âge, l'arbre est taillé tous les ans sur une période de 5 ans. Pour assurer un état de santé maximal, les tailles s'espacent tous les 8 à 10 ans. Pour mieux comprendre les techniques de taille et de création des arbres en têtards, un guide technique est disponible à la Maison du Parc.

N'est pas têtard qui veut

Les essences d'arbres plus spécifiquement taillés en têtards sont le saule, le peuplier, le frêne, le chêne ou le tilleul. Ces essences dépendent en grande partie de leur utilité pour l'homme :

- Les espèces à bois tendre comme le saule se localisent généralement dans les zones humides. Les têtards régulent l'hydraulique des herbages, limitent les parcelles et servent de bois de chauffage.
- Les essences à bois dur tels que le chêne, le frêne se situent en bordure de route et à proximité des habitations des boucles de Jumièges, Bardouville et Anneville Ambourville.

Les branches et les rameaux étaient utilisés autrefois pour la vannerie et les fourrages d'appoint pour le bétail.

Petit têtard deviendra grand...



Pinson femelle



Petit miracle des arbres têtards...



Pique prune

Il n'est pas rare d'observer dans les cavités des arbres têtards des insectes tels que le **Carabe granuleux** (*Carabus granulatus*). Ces espèces participent à la formation du terreau localisé au sein des cavités des arbres têtards.

Le **Pique prune** (*Osmoderma eremita*), insecte des arbres creux, vient d'être redécouvert sur le territoire du Parc naturel régional en 2005. Ce dernier, très rare, est protégé au niveau européen depuis 1992 dans le cadre de la Directive Faune-Flore-Habitat. Les arbres têtards où vit ce coléoptère font l'objet actuellement d'une politique de conservation et de protection menée par le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.

Une valeur paysagère incontournable des zones humides

La présence des arbres têtards remonte à des temps très anciens. Ils font partie des paysages du marais depuis plus de 6 siècles. Ils se rencontrent dans les zones humides mais aussi sur les plateaux (plateau du Roumois). Autrefois, l'arbre têtard constituait un véritable intérêt économique. La fréquence de taille permettait de générer un revenu régulier en bois sur une courte rotation.

Les arbres têtards participent à la structure même du paysage des zones humides, patrimoine naturel fragile. Ils présentent un véritable intérêt structurel, culturel, patrimonial et écologique. L'agrandissement des parcelles et le changement d'usage des sols qui en résulte fréquemment, le manque d'entretien faute de main d'œuvre dans les exploitations agricoles, l'utilisation de sources d'énergies autres que le bois de chauffage menacent ces alignements d'arbres têtards et, à travers eux, la structure même du paysage des zones humides. Il apparaît indispensable de les valoriser, de les conserver et de les restaurer.



Marais de Saint-Nicolas-de-Bliquetuit (Pont de Brottonne)

Les arbres têtards, un lieu de vie surprenant

L'arbre têtard est reconnu pour ses rôles fonctionnels comme régulateur d'équilibre naturel. Qu'ils soient isolés dans le marais ou sous forme d'alignements, ils sont le siège d'une activité biologique importante et constituent un habitat de vie et de circulation pour de nombreuses espèces animales.

Les arbres taillés en têtards sont le support d'une flore et d'une faune importante. Il n'est pas surprenant au détour d'un alignement d'arbres de croiser l'érot, le hérisson, la chouette chevêche... venant se nourrir, nicher ou se protéger des prédateurs.

La végétation est également fort présente. Les graines apportées par le vent et les oiseaux sont à l'origine d'une flore que l'on qualifie d'épiphytique*, sureau noir, aubépine, églantier, ronce, sorbier et autres arbustes. Elles y trouvent un habitat* idéal pour se développer et puisent leurs nutriments dans le terreau situé dans le tronc de l'arbre, très riche en éléments minéraux.

Les champignons, lichens et mousses trouvent également un support confortable sur l'écorce des arbres têtards. Ils deviennent alors sans le savoir des indicateurs biologiques du milieu. En effet les lichens et les mousses, de par leur présence, pourront nous renseigner sur la qualité de l'air.



Pic vert



Lichen

Polypore

* Epiphyte : végétal qui se développe sur un autre végétal mais sans qu'il y ait entre eux la moindre relation de nutrition.
* Habitat : milieu dans lequel une espèce peut prospérer.

Les têtards, que d'histoires !

Jadis, lorsque la Seine n'était pas endiguée, les arbres têtards étaient utilisés également pour délimiter les parcelles dans les zones humides : en effet, les pieux en bois ne se stabilisaient pas lors des fortes marées et se trouvaient altérés. Les paysans ont donc planté des saules têtards qui ont remplacé les clôtures en bois.

Au siècle dernier, sur la commune de Saint Nicolas de Bliquetuit, les arbres têtards servaient de boîtes aux lettres pour les amoureux qui plaçaient des billets doux dans leurs cavités.



Circuit découverte 

Voyage au cœur des têtards...





En savoir plus !

Maison du Parc à Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16

Point Informations d'Alloville-Bellefosse
Tél. 02 35 96 01 65

Office de tourisme de Caudrec-en-Caux
Tél. 02 32 70 46 32 et 02 35 95 90 12

Maison du tourisme de Duclair
Tél. 02 35 37 38 29

Office de tourisme de Jumièges
Tél. 02 35 57 28 97

Office de tourisme d'Yvetot
Tél. 02 35 95 95 08 40

Office de tourisme du canton de Quillebeut-sur-Seine
Tél. 02 32 57 32 23

Office de tourisme Risle-Seine
Tél. 02 32 41 08 21

Maison du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. : 02 35 37 23 16 - Fax : 02 35 37 39 70
www.pnr-seine-normande.com
contact@pnr-seine-normande.com



Publication : équipe de Parc - Informations Newsletter - Mise en page : L. Zéve - Illustrations : Stéphane Robert - Photos : Jacques Aude, Marie-Cécile, Henri-Henri, Adam, Jean, Pascal, Olivier, G. de la Roche - Septembre 2008

Flâneries au cœur des têtards...

Boucle de Brotonne

Le voyage commence par la découverte de la Boucle de Brotonne où de superbes marais s'étirent de la Seine aux bourgs de Notre-Dame-de-Bliquetuit, Saint-Nicolas-de-Bliquetuit et Vatteville-la-Rue. Il est aisé de suivre la route générale en voiture ou à vélo ou emprunter les différents sentiers pédestres balisés :

- sentier 3 (vert/10 km, au départ de l'église de Vatteville-la-Rue)
- sentier 4 (bleu/7km, au départ de l'ancienne cale du bac de Saint-Nicolas-de-Bliquetuit),
- sentier 5 (vert/10km, au départ de la Maison du Parc à Notre-Dame-de-Bliquetuit),
- sentier 6 (bleu/8km, au départ de la Maison du Parc).

Ces zones humides sont jalonnées d'alignements d'arbres taillés en têtards qui délimitent les parcelles et les fossés.

Il n'est pas rare au détour de têtards de croiser aigrette garzette, pigeon ramier, pic épeiche, ou chouette hulotte.

Vers Heurteauville, au détour de la route des fruits et de la Grange Dimière (monument historique remarquable du XIII^e siècle), il est possible d'apercevoir des arbres têtards au milieu des herbages :

- sentier 7 (bleu/15km, au départ de l'ancienne cale du bac de la Mailleraye-sur-Seine)
- sentier 9 (vert/11km, au départ de la chapelle du Bout du Vent à Heurteauville).

Ces derniers s'organisent en un maillage plus ou moins dense qui donne la structure du paysage bocager et apportent l'ombrage estival nécessaire au bétail.



Château de Vatteville-la-Rue



Rangée de saules têtards, route des fruits, Heurteauville

La Route des Chaumières

Pour prolonger la balade et continuer à découvrir le monde des arbres têtards, poursuivre la Route des Chaumières jusqu'au Marais Vernier en passant par la Vallée de la Risle.



Vallée de la Risle

Boucle de Roumare

A partir d'Hérouville, c'est le début de la Boucle de Roumare. Ce secteur est le plus riche en terme de maillage d'arbres têtards dans les marais.

- le sentier 21 (bleu/11km, au départ de Saint-Martin-de-Boscherville, place de l'abbaye).
- le sentier 22 (vert/5,5km au départ de la place de l'abbaye de Saint-Martin-de-Boscherville).
- le sentier 23 (vert/8km au départ du parking de Quevillon).

vous permettront de découvrir l'unité paysagère et bocagère du marais.

Des actions de taille

Au total, ce sont 898 arbres qui ont bénéficié de cette action sur l'ensemble du territoire du Parc :

- 581 en 2005
- 317 en 2006

A Saint-Martin-de-Boscherville, au départ de l'abbaye datant du XII^e siècle, il faut longer la chaussée Saint Georges en direction de la Seine, ici des alignements d'arbres têtards ont été taillés en 2005 et 2006. Ces derniers ont bénéficié de campagnes d'élagage réalisées par le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande afin de permettre la restauration et la conservation des arbres avec des professionnels.

Ces circuits vous permettent de vous approcher facilement de ces arbres de richesse écologique reconnue. Vous pourrez alors observer une foule d'insectes visibles à l'œil nu (fourmis, carabes, cétoines...) dans les cavités, sur les mousses et les lichens colonisant le tronc.

Au cours de votre promenade, vous croiserez des Highland Cattles. Ces vaches écossaises, associées à des chevaux de Camargue, sont utilisées depuis 1979 sur les différentes zones humides que gère le Parc naturel régional et ses partenaires. Elles permettent par leur action de pâturage de conserver la biodiversité de ces milieux.



Abbaye Saint-Georges-de-Boscherville

Boucle de Jumièges

Par le bac de Heurteauville-Yainville (le week-end, emprunter le bac de Heurteauville-Jumièges), quitter Heurteauville et pénétrer dans la Boucle de Jumièges et de Mesnil-sous-Jumièges. Le point de départ est l'abbaye de Jumièges, fondée en 654, patrimoine culturel et religieux de renommée. A partir de là, la route qui suit le hameau du Conihout vous permet de flâner entre les rangées de têtards et les vergers haute et basse tiges caractéristiques de cette Boucle.

Les sentiers pédestres :

- sentier 1 (vert/5,5km, au départ du parking de la base de loisirs de Mesnil-sous-Jumièges),
 - sentier 2 (vert/9km, au départ de la place Martin du Gard à Jumièges)
- permettent de localiser les arbres taillés en têtards à la fois dans les herbages mais également le long des vergers abritant pommiers et poiriers :
- sentier 11 (vert/11km, au départ du parking de la mairie de Bardouville),
 - sentier 13 (bleu/10,5km, au départ du parking du stade de Anneville-Ambourville),
 - sentier 14 (bleu/2km, au départ du lieu dit le Haridon, commune de Berville-sur-Seine).



Abbaye de Jumièges

Source : DAREN - ©IGN - SCAN25® n°43-0400001 IGN-2004, 1994/96 ; ©PNRBSN - Sigogne® 2000
Cartographie : ©PNRBSN - Sigogne® 2000 (M. Vallet, L. Neveu), mars 2001.